



Ligue de vol libre de la Réunion

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLR DU 9 DECEMBRE 2017

Début de séance à 14h30

Présents : Patrick Moal, Corinne Galidie, Sylvie Jarlier, Pascal Delattre, Thierry Martin, Denis Delouche, Virginie Ducable, JP Laurent, Laurent Vitalis, Sébastien Bouchard, Noël Carle, Hélène Breguet, Jean René Etheve, et le RRF William Bitard ;

Absents excusés avec pouvoir : Sébastien Coupy (pouvoir Noël Carle), Jérôme Canaud (pouvoir Denis Delouche), François Lauri (pouvoir JP Laurent), Elsa Dreyfus (pouvoir Patrick Moal), Daniel Dijoux (pouvoir Laurent Vitalis)

Invité : Samuel Melis

➤ **Ordre du jour :**

- ➔ Master Acro pour une demande d'aide supplémentaire de 2954,03€
- ➔ Solde des subventions
- ➔ Fête du parapente
- ➔ Prochaine AG ligue
- ➔ Projet ligue 2018
- ➔ Equipe de ligue
- ➔ BPC
- ➔ Courrier de Mr Bajon
- ➔ Point Divers: Démission de Jérôme Canaux
Démission de Virginie Ducable
Site de ravine Tabac
Championnat de France UNSS 2019
Travaux Kélonia

➤ **Master Acro pour une demande d'aide supplémentaire de 2954,03€**

Samuel Melis (Présidents du club Team Island organisateur du Master Acro) prends la parole pour nous expliquer cet événement et le budget.

Juste avant le début de cette compétition les organisateurs savaient qu'il leur manquerait environ 5000€ (retrait au dernier moment de certains sponsors privés et baisse de fond pour d'autre), mais ils pensaient qu'ils pourraient combler ce déficit avec les recettes du bar, vente de tee shirt et affiches.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
partenaire officiel kite

Retour de cet événement : -Retours communication : plus d'un million de personnes sur internet, pls de 300 000 vues des vidéos sur le net. Plusieurs publications dans la presse spécialisée comme Parapente Mag, 2 passages télé Réunion première et Antenne Réunion

-Retours des pilotes participants : Très positive, ils ont été ravis de l'organisation. Pascal ajoute qu'il est un peu normal qu'ils soient ravis car ils sont venus faire une compétition avec le billet d'avion pris en charge ainsi que l'hébergement.

-Les sponsors sont aussi très satisfaits, pour un prochain événement ils sont prêts à augmenter leur subvention et les sponsors qui n'ont pas suivi sont prêts à venir.

Il rappelle que c'est une première à la Réunion , l'équipe d'organisation a mis des nouveaux formats comme les battles qui seront repris pour les prochaines compétitions ainsi que le direct live suivi dans le monde entier.

Noël Carle dit que pour une première organisation un déficit d'environ 5000€ n'est pas excessif pour une telle manifestation.

Pascal Delattre dit que pour les licenciés de son club il n'y a pas de retour, les pilotes « lambda » ne se sont pas sentis concernés.

Hélène Breguet dit qu'il y avait beaucoup de public, le front de mer était rempli, à ce jour au déco elle entend toujours les pilotes parler de cet événement.

Sébastien Bouchard félicite l'équipe, qu'ils ont droit à l'erreur mais reproche à celle-ci de ne pas avoir informé avant la compétition ce manque de financement.

Sylvie Jarlier rappelle que le master acro était connu par les membres du cd et des présidents de club puisqu'il est dans le budget prévisionnel voté. Elle rappelle aussi que si il n'y avait pas eu cette manifestation et pas de PWC (gros manque de bénévoles...), la ligue aurait dû rendre la subvention et peut être la perdre pour les années futures.

Virginie Ducable pense qu'il y a un retour sur le long terme car le public posait des questions sur le parapente.

Jean René Etheve : ça peut aider en terme d'image.

Laurent Vitalis: si la région continue à subventionner, c'est que ces compétitions ont des retours positifs. C'est la communication qui coûte chère. Si on arrête une année on risque de perdre ces subventions. Les partenaires, sponsors sont très contents donc si un autre master acro est organisé ils financeront certainement plus.

Noël Carle : les compétitions master acro ou PWC sont vitales pour la Réunion car les pilotes extérieurs voient que ça vole bien.

Will Bitard : le master acro emmène plus de public que la PWC.

Jean Pierre Laurent aurait souhaité que la ligue ne soit pas la seule à être sollicitée : Sam explique qu'une aide supplémentaire est également demandée à la mairie et qu'il n'est pas judicieux de solliciter à nouveau les sponsors privés, si nous voulons les garder.

Après ce petit tour de table nous mettons au vote la demande de subvention supplémentaire de 2954€.

contre:1 Abstention 2 Pour : 15

➤ **Soldes des subventions :**

Le temps de rendre les comptes rendus d'action faite par les clubs est arrivé. A ce jour, seul Parapangue, Potentiel et Raz la pente ont fourni ces documents.

Will du Bord'ailes dit qu'ils n'ont pas fait leurs actions car les professionnels leur ont dit qu'ils leur faisaient de la concurrence donc ils ont décidé de ne pas faire leur actions prévues.

➤ **Fête du parapente:**

Le bureau a voulu demander aux clubs si ils étaient intéressés d'aider à organiser une fête du parapente le 16 décembre. Cette demande a été faite très tardivement et aucun club n'est venu à la réunion du 25 novembre.

Will dit que cette demande est arrivée très tardivement .

Sam nous dit que son club organise tous les ans une « target club », il se propose d'aider à l'organisation d'une fête du parapente, Hélène est d'accord de prendre en charge avec lui cette organisation et de mutualiser avec Sam. Cela se fera donc en 2018, la date reste à définir.

➤ **AG Ligue :**

La date de notre prochaine AG ligue est fixée au 10 Février.

Pascal dit qu'il ne sera pas là et demande de faire un peu plus tard l'AG.

Patrick lui répond que cela est impossible car c'est le seul WE où il peut être là.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

Les comptes rendus des différentes commissions sont à remettre avant le 10 janvier aux membres du bureau.

➤ **Projet ligue 2018 :**

- Will propose de faire venir un spécialiste(PP Ménégoz) sur le parachute de secours. Il nous présentera les différentes sortes de secours, les process de pliage. Ce sera une action à titre national, la FFVL prend en charge une partie du coût. A partir de 2019 il y aura un contrôle obligatoire des secours comme sur les voiles .
- Un cours sera aussi organisé par le RRF sur le mental, le stress
- Remise en place des stages SIV à la Réunion: Sébastien Bouchard demande si on pouvait remettre en place les SIV, avec le master acro on a vu que la sécurité pouvait être assurée, le problème est qu'il y a à ce jour un arrêté municipal interdisant les SIV sur St Leu. Patrick Moal a une réunion avec le Maire et en profitera pour poser la question si cet arrêté peut être levé. En attendant Will va établir un budget provisionnel pour cette action. Noël Carle précise que pour améliorer la sécurité des pilotes cela passe aussi par la compétition. Sébastien lui pense que pour la compétition c'est très dur pour les débutants (en compétition), il faudrait que la compétition mette en place réellement le système de tutorat (déjà évoqué dans d'autres Cd).
- Pour l'organisation de soirées thématiques, d'un commun accord on laisse les clubs les organiser (car ils le font très bien) et on leur demande de l'ouvrir aux autres clubs si possible (ce qui est déjà fait par certains comme exemple l'après midi sur la météo organisé par Parapangue)
- Participation au festival du vent. La ligue sera un partenaire financier et en bénévoles.
- Trouver un local devient de plus en plus nécessaire. Patrick posera la question au Maire le 18/12/2017, en lui rappelant que plusieurs locaux de la mairie sont vides (ex une école à Piton , un local à Bras Mouton...)

➤ **Equipe de ligue**

Suite à plusieurs courriers de Sébastien Coupy dénonçant certains incidents graves survenus aux jeunes de l'équipe de ligue encadrés par Laurent Vitalis , la ligue remet ce point à l'ordre du jour du Cd.

Suite au premier courrier de Sébastien, le bureau de la Ligue a rencontré Laurent qui a reconnu certains incidents et la décision d'arrêter l'Equipe de Ligue a été prise. Une réflexion devra être menée sur la reprise avec des conditions de sécurité optimales (plusieurs moniteurs en particulier)

La ligue a ensuite organisé une réunion avec tous les DTE (réunion du 22/09/2017 cf compte rendu joint) afin de chercher des solutions pour améliorer la sécurité dans le monde des parapentistes. Sébastien Coupy relate dans son courrier des faits précis qui ne sont pas tous reconnus exacts par Laurent.

Laurent Vitalis précise : Sébastien Coupy relate dans son courrier des choses fausses, qui ne se sont pas passées. Laurent précise que pour lui la sécurité a toujours été le 1er élément pris en compte. Le jeune qui c'est retrouvé derrière la barrière est un jeune autonome, lors de l'incident Laurent descendait la navette. Suite à cet incident, Laurent a décidé d'arrêter l'encadrement de l'Equipe de ligue dans les conditions actuelles. Auparavant, l'encadrement était assuré par 2 moniteurs, puis il était en l'air avec les jeunes car il avait un chauffeur. Il veut bien pour 2018 EVENTUELLEMENT reprendre l'équipe de ligue à la seule condition qu'il est systématiquement un deuxième moniteur. Pascal rajoute que Laurent fait très attention à la sécurité de ses jeunes (ligue ou Potentiel).

Pour 2018 quel avenir pour l'équipe de ligue ? Quel budget ? Quel matériel ? (actuellement il reste seulement une voile ligue). Laurent nous dit qu'il serait dommage d'arrêter cette équipe car plusieurs jeunes issus de cette équipe ont de bon niveau. Il voudrait donc qu'il y ait un deuxième moniteur (BE ou DE), un autre problème se pose : la plupart des pilotes de cette équipe sont en terminale, rien ne dit qu'ils seront présents à la Réunion après leur bac.

Un appel à candidature sera fait .

➤ **Courrier de Mr Henri Bajon :**

Mr Henri Bajon a envoyé un courrier inepte à la FFV signé DTE Raz la Pente (préjudiciable pour le club des Raz la Pente)

. Thierry Martin dit que Mr Bajon a oublié le rôle du RRF.
Patrick Moal va aller à l'AG des Raz la Pente.

Plusieurs membres du CD souhaiteraient que des sanctions soient prises à l'encontre de M. Bajon.



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

Partenaire officiel kite

A l'issue de la rencontre de M. Moal lors de l'AG du club Raz la pente, une commission disciplinaire pourrait être réunie et des sanctions financières formulées.

Le CD condamne à l'unanimité ce courrier et rappelle toute la confiance qu'il a vis à vis de William Bitard et du travail qu'il effectue en tant que RRF, ainsi qu'à Jérôme Canaud qui œuvre très régulièrement dans la formation auprès de la Ligue et des clubs.

Suite à l'AG de Raz la Pente : Mr Patrick MOAL confirme que le club ne cautionne pas et désavoue le courrier de Mr Henri Bajon..

➤ **BPC :**

Suite à un courrier de la Présidente de Parapangue ce point du jour est rajouté.

Le club constate que leurs membres ne passent plus le BPC (trop cher, dates qui ne conviennent pas), peur de l'examen...).

L'examen théorique et pratique du BPC a été remis à la commission formation pour homogénéiser cet examen. Lors des préfo QBI l'ERF trouvait un faible niveau des participants (pas de niveau BPC alors qu'ils le détenaient).

Pascal dit qu'il est plus facile de faire passer le BPC lorsqu'on connaît déjà les pilotes et ils sont aussi moins anxieux.

Will a suivi toutes les formations fédérales et a remarqué le faible niveaux des pilotes ayant leur BPC.

Proposition pour 2018 : Will : idem (ERF) mais moins cher

Jean Pierre Laurent : contrôle continu pour 2/3 +1/3 examen

Noël : prérogative aux clubs

Sylvie : trouve normale que ce soit un examen, vu que le BPC ouvre aux formations fédérales

et à la compétition.

Wil nous précise qu'un moniteur qui ne fait pas parti de l'ERF (équipe Régionale de Formation) ne peut valider le BPC.

Suite aux discussion il est proposé de redonner le passage du BPC aux clubs sous certaines conditions.

Pour que le BPC soit validé par un moniteur club, ce dernier doit faire parti de la commission de formation régionale.

Vote : Contre 1 Abstention:3 Pour : 15

Le BPC sera donc validé (et passé) au sein des clubs avec un moniteur faisant parti de l'ERF.

➤ **Info divers :**

- La ligue n'ayant aucune nouvelle de Daniel Dijoux demande par l'intermédiaire de Laurent des nouvelles . Il rentre à la Réunion pendant les vacances de Noël et devrait nous faire des comptes rendus de son trimestre. A suivre...
- Sylvie va prévoir prochainement une réunion pour les dossiers CNDS dès qu'ils seront sortis.(chaque club et commission devra prévoir ses actions pour 2018 afin de les inscrire au programme d'actions 2018 et prévoir leur financement)
- Pascal a été contacté par Mr Pierre Patie (ne faisant pas parti des licenciés LVLR) pour l'aider à changer le support de la manche à air de la plage de la Chaloupe(devant chez lui) , il aurait acheté un tube et de la peinture antirouille et demande le remboursement à la ligue. La ligue n'étant pas au courant n'interviendra pas. Tout les travaux doivent être d'abord demandé à la ligue et celle ci par le biais du CD décide si oui ou non et par qui ...
- Demande d'officialisation du site de ravine Tabac:Pascal dit qu'il n'a pas le temps de s'en occuper . Aucun membre du CD ne veut prendre en charge ce dossier, Will va en fin de compte s'en occuper.
- Fin d'un contrat jeune le 14 décembre 2017 : A partir du 15 décembre la ligue n'aura plus qu'un seul contrat aidé(fin du contrat de Mr Loic Dijoux) Mr Boris Maillot sera donc seul pour faire et la chauff et l'entretien des sites. On demande donc aux clubs par avance de réfléchir pour entretenir les sites avec les bénévoles (en particulier les sites loin de St Leu et Bellemene comme Grand Coude , Dos d'âne et le Maido.
- Démission de Jérôme Canaux : Jérôme démissionne de ces différents postes au sein de la ligue (CD,ERF), il est dégoûté du milieu . En 2018 il ne prendra pas sa licence auprès d'un club de la Réunion. La ligue remercie Jérôme pour le travail accompli aussi bien au sein de l'ERF que dans les clubs.

Après réflexion je souhaite démissionner après le CD de la ligue du 9 Décembre (Denis Delouche a mon pouvoir):



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

- de la LVLR où j'étais 1 des 3 représentants pros
- de l'ERF

En résumant et sans rentrer dans les détails je suis trop affecté et usé par des attaques personnelles et des comportements , qui sont en lien direct avec mon boulot au sein de l'ERF et aussi au sein de clubs.

Il m'est difficile de me détacher de ce type d'attaques alors que je m'implique dans mon boulot de pro au sein du milieu associatif, je préfère donc m'en écarter. Je ne suis pas là pour combattre dans un milieu où je traîne depuis 30 ans en pro et d'autant plus que j'aime ce que je fais (enseignement, formation, voler, partager mon expérience, progresser, apprendre).

D'autres moniteurs viendront , je ne m'inquiète pas la dessus.

Pour info complémentaire, je ne me licencierai pas en 2018 au sein d'un club de la Réunion.

L'ERF est sur la bonne voie avec une offre de formations structurées , il faut un peu de temps pour rendre son travail crédible et que les clubs jouent le jeu.

Tache pas facile au vu ce qui a été fait les 4 dernières années !! Will Bitard fait un très bon boulot en tant que RRF, merci à lui.

Bonne continuation pour les projets en cours.

Jérôme canaud

- Démission de Virginie Ducable du Cd et de la commission communication. Elle démissionne car elle rentre en métropole. Elle manquera énormément à la com communication où elle faisait un super boulot avec entre autre la news letter, encore merci...
- Laurent Vitalis nous informe que l'UNSS souhaite organiser les championnats de France UNSS à la Réunion en 2019
- Travaux Kélonia : L'IRT nous informe par une réunion de chantier de l'évolution des travaux à Kélonia.

Une aire de pliage est crée devant l'entré de la maison en bordure du chemin , cette aire va être aplanie et des moquettes seront posées.

Les moquettes actuelles posées par un club vont être déplacées de l'autre coté du chemin . Des plantations vont être rapidement effectuées au niveau de la paillote et devant les moquettes .

Jean Pierre Laurent est déçu de ne pas avoir été présent lors des différentes réunion , pour ce faire il intègre la commission site.

Précision de JP : *JP pense que le projet n'apporte rien au vol libre (pourtant demandeur et initiateur depuis des années).*

Qu'il n'y aura pas plus de place pour se poser, les arbres seront toujours aussi hauts. Il sera toujours aussi difficile et dangereux de se poser sur la partie région. Au contraire, JP pense que le projet ramène encore plus de présence de personne sous les axes habituels de poser au lieu de s'en éloigner.

Il est surpris que personne ne réagisse.

Le seul point positif serait que la plage repasserait officiellement zone d'atterrissage (changement qu'administratif)

JP Laurent ne comprend pas pourquoi : depuis des années il se propose (officiellement pendant les CD ligue) de participer au groupe de travail « atterrissage Kélonia » et qu'il n'a jamais été sollicité.

JP est surpris que La Commission site (Pascal DELATTRE) lui réponde qu'il suffit de s'inscrire à cette commission. JP demande alors à quoi servent les interventions officielles lors des CD ligue.

-

Fin de séance à 19h00

La secrétaire



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

Partenaire officiel kite